

menses ressources, que si elle nous parlait sa langue naturelle. Ruissseau de perles qui roule sur du velours, ses notes toutes égales, rondes, sonores, moëlleusement vibrantes, viennent chatouiller le cœur, sans jamais fatiguer par le spectacle, ou alarmer par l'imminence du moindre effort. Arpèges, trilles, cadences, larges phrases, gammes chromatiques, ports de voix à deux octaves de distance, tout ce que les autres chanteurs *font*, elle le *laisse échapper*. La mélodie, comme formée d'avance, éclate et sort dès qu'elle entr'ouvre les lèvres ; et il vous serait aussi difficile d'analyser le mécanisme de cette perfection que d'échapper à la puissance de son charme.

Malgré son apparente froideur, M^{lle} Alboni a dû s'enorgueillir de l'effet qu'elle a produit ; et elle en serait bien plus fière encore, si elle connaissait nos compatriotes. Je n'étais pas, sous ce rapport, sans quelque appréhension, en reconnaissant près de moi, d'un côté, les illustrations de la fabrique, de l'autre un groupe de *dilettanti* du Jardin-d'Hiver. Mais, semblable au choc électrique, le premier son a frappé de catalepsie les tempéraments les plus réfractaires. Muets, retenant leur souffle, ils écoutaient, et écoutaient sans battre la mesure !... L'inspiration sublime s'est improvisé là un auditoire digne d'elle ; et j'ai cru entendre encore une fois le religieux silence de ma vieille salle Favart !

DD.

L'Assemblée législative sera bientôt appelée à prendre une décision sur les moyens de terminer le chemin de fer de Paris à Lyon et de Lyon à Avignon. La Commission spéciale du budget a nommé M. Vitet rapporteur du projet de loi présenté premièrement par M. Lacrosse, et modifié par M. Bineau. On sait qu'il s'agit de livrer à des compagnies financières l'exécution et l'exploitation de cette ligne, à moitié achevée avec les deniers de l'Etat. Nous recevons communication des délibérations du Conseil d'arrondissement de Lyon sur cette question importante. Dans un travail étendu, mûrement étudié, le rapporteur, M. le professeur Jourdan, fait ressortir, avec une grande force, la supériorité de la confection par l'Etat, au point de vue des intérêts généraux du pays.

Nous nous rangeons complètement aux vues manifestées par le Conseil d'arrondissement de notre ville, et nous espérons que l'Assemblée législative ne suivra pas, en matière de travaux publics, les funestes errements du dernier gouvernement, qui avait lancé la France dans la fièvre des spéculations et de l'agiotage.

LÉON BORTOL, gérant.
